



VOTRE COMPTE DE TAXES 2025

BUDGET 2025	
Rôle d'évaluation	275 907 900 \$
Revenus	
Taxes	2 805 976 \$
Paiement en tenant lieu de taxes	42 577 \$
Autres revenus de sources locales	199 430 \$
Autres revenus	264 583 \$
Subventions	645 739 \$
Total revenus	3 958 305 \$
Charges	
Administration générale	890 440 \$
Sécurité publique	508 578 \$
Transport	1 348 863 \$
Hygiène du milieu	830 507 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	112 071 \$
Loisirs et culture	132 389 \$
Intérêts et autres frais financiers	66 870 \$
Affectations et fonds réservés	68 587 \$
Total charges	3 958 305 \$

Voici des variations qui ont un impact sur le budget 2025 :

Dépenses	Budget 2025	Budget 2024	% de variation
Suret� du Qu�bec	189 559 \$	178 797 \$	+ 6,02 %
Quote-part MRC	307 749 \$	331 246 \$	- 7,63 %
Mati�res r�siduelles	670 367 \$	633 150 \$	+ 5,88 %
Service de la dette	179 331 \$	206 875 \$	- 15,36 %

Le taux g n ral de taxation est pass  de 0,59434 \$/100 \$ d' valuation   0,6626 \$/100 \$ d' valuation. La taxe moyenne pour l'enl vement des mati res r siduelles a quant   elle diminu  de 520 \$ en 2024   410 \$ en 2025 d  au remboursement des co ts relatifs aux mati res recyclables par  co-Entreprise Qu bec   compter du 1^{er} janvier 2025.

Pour de plus amples renseignements sur le budget 2025, veuillez consulter notre site web sous la rubrique budget.

PAIEMENT DU COMPTE

Le paiement du compte de taxes est exigible le **31 mars 2025**. Toutefois, un compte de taxes qui d passe 300 \$ peut  tre acquitt  en 4 versements :

1. **Au plus tard le 31 mars**
2. **Au plus tard le 30 mai**
3. **Au plus tard le 29 juillet**
4. **Au plus tard le 29 septembre**

Mode de paiement des taxes municipales

1. **  votre institution financi re**
2. **Par la poste : ch que ou mandat poste**
3. **Comptant et Interac en personne.**

Les cartes de cr dit ne sont **pas** accept es.

Les soldes impay s portent int r t au taux annuel de quinze pour cent (15 %)   compter du moment o  ils deviennent exigibles.

Le montant total pour l'ann e devient exigible d s que le paiement d'un (1) coupon n'a pas  t  effectu    la date limite indiqu e ci-dessus.

Une p nalit  de 0,5 % du principal impay  par mois complet de retard, jusqu'  concurrence de 5 % par ann e, est ajout e au montant de taxes exigible.

L' VALUATION FONCI RE POUR LES ANN ES 2023-2024-2025

Le r le d' valuation fonci re est un r sum  de l'inventaire des immeubles situ s sur le territoire d'une municipalit ,  valu s sur une m me base et   une m me date. En vigueur pour trois exercices financiers, il sert principalement   indiquer la valeur des immeubles pour  tablir la taxation fonci re municipale.

La valeur des propri t s pour ce r le est  tablie en fonction de la valeur du march  au 1^{er} juillet 2021 en vertu de l'article 46 de la loi sur la fiscalit  municipale. La MRC de la Vall e-de-la-Gatineau est d sign e organisme responsable du r le d' valuation.

Pour toute demande d'information, vous pouvez communiquer avec la MRC au num ro 819 463-3241 poste 250. Il s'agit d'une bo te vocale et votre appel sera retourn  rapidement.

COLLECTE DES MATI RES R SIDUELLES

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il y a un nouveau syst me de collecte s lective qui vise   promouvoir les mati res recyclables. Nous vous encourageons   int grer cette nouvelle habitude de tri des mati res r siduelles et   les d poser dans les bacs appropri s.

Consultez bacimpact.ca ainsi que l'application «  a va o ? » sur notre site internet pour conna tre les mati res accept es et refus es ainsi que quelques trucs et astuces.

Il est imp ratif de poursuivre nos efforts pour la r duction des mati res qui finissent   l'enfouissement, qui est en lien direct avec les subventions que nous obtenons. **Plus vous recyclez et compostez, moins  a co tera cher de frais d'ordures!**

 LECTIONS MUNICIPALES EN 2025

Le 2 novembre les  lecteurs de Low seront invit s aux urnes afin d' lire un nouveau conseil municipal. La Municipalit  a adopt  une r solution portant le num ro 2024-151, lors de sa s ance ordinaire du 7 octobre 2024, pour offrir la possibilit  aux  lecteurs non domicili s tels que les propri taires ou copropri taires d'un immeuble ou les occupants d'un  tablissement d'entreprise de voter par correspondance.

Les  lecteurs concern s recevront tous les d tails par la poste en temps opportun.

Pour les dates des s ances du Conseil municipal ou de l'information sur ce qui se passe   Low, visiter le site web www.lowquebec.ca

4A, chemin D'Amour
Low (Qu bec) J0X 2C0
819 422-3528 www.lowquebec.ca